



COMMUNE D'ORCIERES

P.P.R.

Plan de Prévention des Risques naturels
previsibles

CARTE DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

service instructeur :
Direction Départementale de l'Équipement

réalisation :
Service Départemental de Restauration des Terrains en Montagne
Office National des Forêts

DOSSIER APPROUVE

zonage réglementaire

- R n°** constructions interdites
(n° renvoyant au règlement)
- B n°** constructions autorisées sous conditions
(n° renvoyant au règlement)
- limite de zonage réglementaire

échelle 1/5000

